

Séance du conseil municipal du vendredi 5 février 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi cinq février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Caroline GAINOT, 1^{ère} adjointe - M. Jérôme LEGOFF, 2^{ème} adjoint - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3^{ème} adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4^{ème} adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5^{ème} adjointe - M. Alain BRARD - M. Lawrence BARBIER - M. Fabrice ROTH - M. Vincent LAGOGUÉ - M. Jean-Pierre HÉNAFF - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Carole VIVIER - Mme Jessica CHÂTELET - M. Jacques BROSSARD - M. Lionel MAUFRAIS.

Etaient absents : Mme Christelle LEMAIRE - Mme Leila ELABDI - Mme Sophie DE COCK.

Pouvoirs : Mme Christelle LEMAIRE à Mme Carole VIVIER,
Mme Leila ELABDI à M. Lionel MAUFRAIS,
Mme Sophie DE COCK à M. Jacques BROSSARD.

Secrétaire de séance : Mme Caroline GAINOT a été nommée secrétaire de séance.

Convocation en date du 28 janvier 2021 et affichée à la porte de la Mairie le 28 janvier 2021.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 5 février 2021.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 27 janvier 2021 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

~~~~~

### **Délibération n° 2021-02-01**

**Objet : Aménagement du centre-bourg (tranche ferme) : validation de l'Avant-Projet Sommaire (APS)**

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2020-07-01 du 6 août 2020 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg au groupement Roch de Crevoisier et Quarta ;

**Vu** l'Avant-Projet Sommaire réalisé par le groupement Roch de Crevoisier et Quarta ;

**Vu** l'estimation financière ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (M. Jacques BROSSARD, M. Lionel MAUFRAIS, Mme Leila ELABDI, Mme Sophie DE COCK)),**

- **VALIDE** l'Avant-Projet Sommaire (APS) tel qu'il lui a été présenté,
- **DÉCIDE** de poursuivre les études de maîtrise d'œuvre.

~~~~~

Délibération n° 2021-02-02

Objet : Marché de travaux pour la démolition et la construction d'un ensemble de sanitaires et douches publics au port : attribution du marché

Vu les articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de démolition et construction d'un ensemble de sanitaires et douches publics au port ;

Vu la délibération n° 2020-04-03 en date du 8 juillet 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la consultation des entreprises en date du 13 novembre 2020 sur le profil d'acheteur de la commune (plateforme MEGALIS) ;

Considérant qu'aux date et heure limites de remise des offres, le 11 décembre à 13h00, 21 offres ont été reçues ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la proposition d'attribution des lots :

N° DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISE	MONTANT € HT
01 DEMOLITION, GROS ŒUVRE	BAUMARD	40 850,85
02 CHARPENTE BOIS, BARDAGE ET CLAUSTRAS	MARTIN	25 211,57
03 COUVERTURE ZINC	VILLALON	8 974,48
04 (pas de lot)		
05 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	ATOUT CONFORT	5 492,39
06 PLOMBERIE, SANITAIRES	<i>Non attribué</i>	<i>Non attribué</i>
07 REVETEMENTS DE SOLS, CARRELAGE MURAL	MIRIEL	9 055,88
08 PEINTURES, LASURES	EMERAUDE PEINTURE	3 508,74
TOTAL		93 093,91

Ayant entendu la présentation faite par M. Alain BRARD, élu délégué aux bâtiments communaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **APPROUVE** l'attribution des lots du marché de travaux pour la démolition et la construction d'un ensemble de sanitaires et douches publics au port suivants :

N° DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISE	MONTANT € HT
01 DEMOLITION, GROS ŒUVRE	BAUMARD	40 850,85
02 CHARPENTE BOIS, BARDAGE ET CLAUSTRAS	MARTIN	25 211,57
03 COUVERTURE ZINC	VILLALON	8 974,48
05 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	ATOUT CONFORT	5 492,39
07 REVETEMENTS DE SOLS, CARRELAGE MURAL	MIRIEL	9 055,88
08 PEINTURES, LASURES	EMERAUDE PEINTURE	3 508,74
TOTAL		93 093,91

- **DÉCIDE** de relancer une consultation pour le lot n° 6 « plomberie, sanitaires »,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à cette affaire.

~~~~~

**Délibération n° 2021-02-03**

**Objet : Travaux d'aménagement des parties anciennes de la mairie : demande de subvention à la Préfecture des Côtes d'Armor au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 (DETR).**

**Vu** le projet de « travaux d'aménagement des parties anciennes de la mairie » ;

**Vu** le plan de financement prévisionnel du projet ;

**Vu** l'appel à projets relatif à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 et ses annexes ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une DETR 2021 de 59 680 € au titre des « *Projets visant à maintenir et développer les services publics notamment en milieu rural* » ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),**

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel du projet d'aménagement des parties anciennes de la mairie,
- **SOLLICITE** une DETR 2021 de 59 680 € au titre des « *Projets visant à maintenir et développer les services publics notamment en milieu rural* » pour le projet d'aménagement des parties anciennes de la mairie,
- **S'ENGAGE** à démarrer les travaux en 2021,
- **DIT** que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 2020-11-03 du 16 décembre 2020,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à cette affaire.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

~~~~~

*Délibérations prises lors de la séance du conseil municipal du 5 février 2021 : n° 2021-02-01, 2021-02-02 et 2021-02-03.*

|                    |                     |                  |
|--------------------|---------------------|------------------|
| M. Patrice GAUTIER | Mme Caroline GAINOT | M. Jérôme LEGOFF |
|--------------------|---------------------|------------------|

|                                      |                     |                                          |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------------------------|
| Mme Jacqueline PLANCHOT              | M. Loïc MAUFRAIS    | Mme Morgane BERNARD                      |
| M. Alain BRARD                       | M. Lawrence BARBIER | <i>Absente</i><br>Mme Christelle LEMAIRE |
| M. Fabrice ROTH                      | M. Vincent LAGOGUÉ  | M. Jean-Pierre HÉNAFF                    |
| Mme Gaëlle JEANNE                    | Mme Carole VIVIER   | Mme Jessica CHÂTELET                     |
| M. Jacques BROSSARD                  | M. Lionel MAUFRAIS  | <i>Absente</i><br>Mme Leila ELABDI       |
| <i>Absente</i><br>Mme Sophie DE COCK |                     |                                          |

**Affiché le : 08-02-2021**